

# Les infos du Patrimoine

N°5 - Octobre 2023



## Chers amis d'Urgences Patrimoine,

Commençons par un petit clin d’œil. Il semblerait que sur le réseau LinkedIn, la voix du patrimoine attire l’attention, puisque, à ma grande surprise, je figure parmi les 200 femmes les plus « influentes » de ce réseau. Certes 169eme sur 200, ce n’est pas une gloire, mais cela prouve que la cause du patrimoine ne laisse pas indifférent.

Si seulement cela pouvait motiver un peu les donateurs encore hésitants...



Vous l'avez peut-être remarqué, mais ce mois-ci, notre *Gazette du Patrimoine* a été un peu mise de côté, non pas par manque de sujets, mais par manque de temps. Je me suis exprimée sur le sujet à plusieurs reprises, Urgences Patrimoine traverse une période difficile depuis plus d'un an, et si nous voulons poursuivre nos actions en 2024, il faut redresser la barre. Nous enregistrons à ce jour seulement 615 adhésions et on ne peut pas dire que les soutiens financiers soient nombreux.

Or, il nous faut de plus en plus de moyens pour nos actions en justice et ces moyens, nous ne les avons pas. Tout comme nous n'avions pas les moyens de mettre enfin en place notre application d'alertes, outil qui devrait nous permettre de sauver encore plus d'édifice de l'abandon et de la démolition — mais elle est tout de même en cours de création.

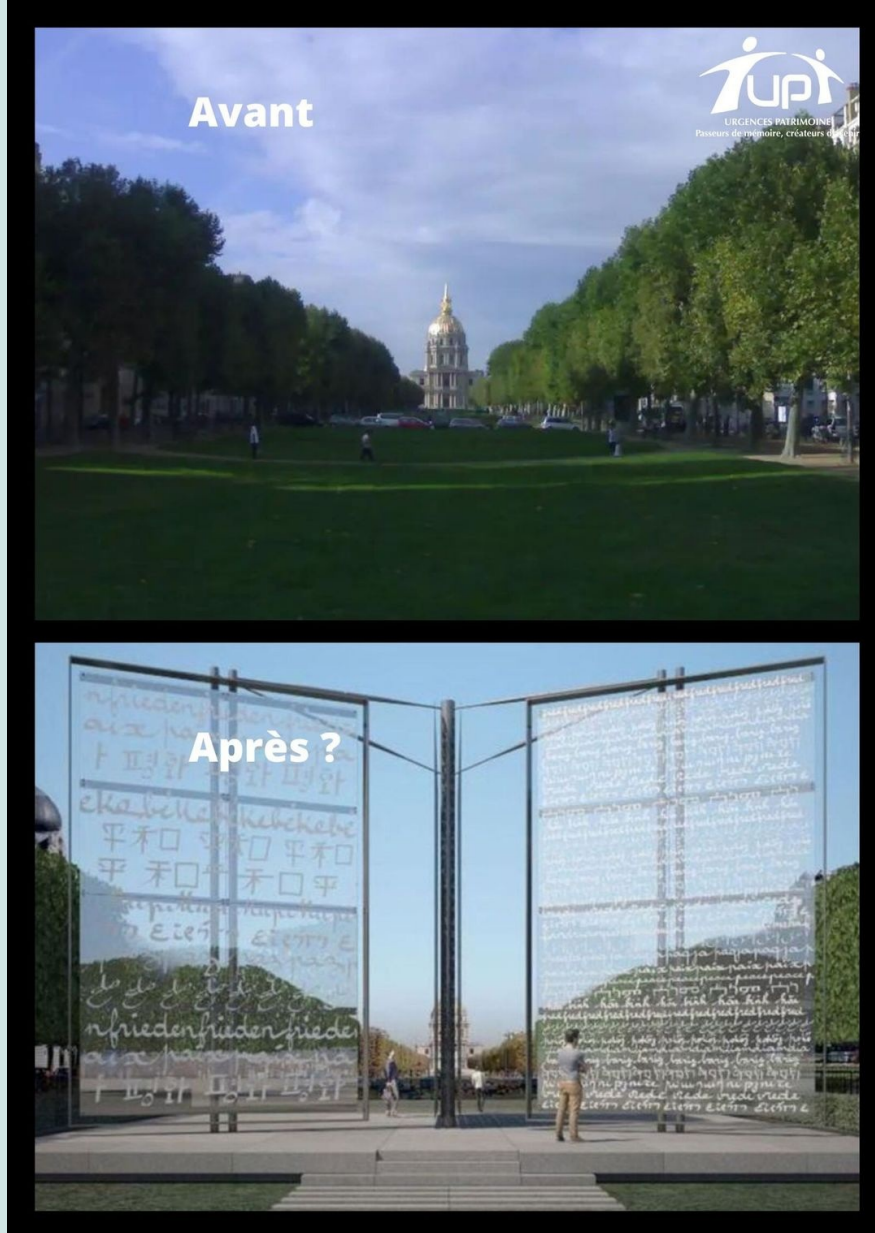


Ce qui signifie que, depuis quelques semaines, j'ai été contrainte d'échanger mon armure contre un costume de VRP, afin de trouver des soutiens pour que l'aventure Urgences Patrimoine se poursuive. Si vous souhaitez nous aider, c'est le moment ou jamais.

Cependant, au chapitre des bonnes nouvelles ce mois-ci :

# Les Actualités du mois

## Paris : Le Mur de la paix recule définitivement



La Mairie de Paris a renoncé à faire appel dans le dossier contre l'implantation du Mur de La Paix Avenue de Breteuil. Nous pouvons donc affirmer aujourd'hui que la perspective des Invalides ne sera pas défigurée. Une très belle victoire pour notre avocat, Maître Théodore Catry, et pour nous bien évidemment.

## Le Cimetière des Fous : Une nouvelle victoire pour Urgences Patrimoine





Autre magnifique victoire, après 3 ans de travail : celle concernant le Cimetière de Navarre, communément appelé le Cimetière des Fous. En effet, contre toute attente, le Préfet a renoncé à ensevelir près de 800 défunts sous le bitume de la déviation d'Évreux. Tous les corps vont être exhumés et transférés au cimetière municipal, où ils pourront enfin trouver le repos.

Une pensée toute particulière pour Anaïs Poitou, qui n'a jamais ménagé ses efforts dans cet épineux dossier. Efforts qui ont conduit à cette éclatante victoire aujourd'hui.

## Les défaites du patrimoine : de retour comme chaque année

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
16-17.09 2023  
40 ANS  
PATRIMOINE VIVANT MORT

**L'ÉGLISE SAINT-CORNEILLE-ET-SAINT-CYPRIEN À LA BACONNIÈRE (MAYENNE)**  
**L'ÉGLISE SAINT-ISLE À GENEST-SAINT-ISLE (MAYENNE)**  
**L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR À ARMENTIÈRES (NORD)**  
**LA CHAPELLE DE BAGATELLE À CLAMECY (NIÈVRE)**  
**LA CHAPELLE SAINT-PIERRE À SAINT-LOUIS (HAUT-RHIN)**  
**LE CHÂTEAU/LYCÉE À LILLEBONNE (SEINE-MARITIME)**  
**LE CHÂTEAU « MALLE » À THUMERIES (NORD)**  
**LA MAISON DU GARDIAN AUX SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (BOUCHES-DU-RHÔNE)**

**S'EXCUSENT POUR LEUR ABSENCE AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023**

Cela n'a échappé à personne, les Journées du Patrimoine ont eu lieu comme tous les ans en septembre. Nous nous sommes permis de rendre hommage à un certain nombre d'édifices qui étaient encore debout pour les JEP 2022 et qui n'ont pas pu être présents pour celles de 2023.

## Deux oeuvres restaurées grâce à "Un Geste à l'édifice"



Comme nous avons tous besoin de nouvelles positives, en voici une. Nous avons pris en charge la restauration de deux œuvres de l'église de Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres), dans le cadre de notre dispositif « Un Geste à l'Édifice ». C'est un de nos adhérents, Jean-Louis Guérit, qui a « exhumé » plus de trente tableaux qui ornent les murs de cette église. Puis, c'est notre déléguée des Deux-Sèvres, Marie-Claude Bakkal-Lagarde, qui en a dressé l'inventaire détaillé. Véronique Moreau a réceptionné les œuvres dans son atelier parisien qu'elle partage avec Sophie de Jousineau, une autre de nos généreuses restauratrices, afin de leur offrir un avenir. Rappelons qu'un Geste à l'Édifice permet aux communes de faire restaurer gracieusement, dans le cadre du mécénat de compétences, des œuvres ou des petits témoins du patrimoine, pour lesquels elles n'ont pas de budget. Encore un grand merci à nos généreuses restauratrices.

## Urgences Patrimoine mis à l'honneur par le journal 20 minutes

Il nous paraît intéressant de partager également avec vous cet article du journal 20 minutes, qui nous montre l'envers du décor. Car, bien évidemment, tout n'est pas aussi rose qu'on veut bien le faire croire dans l'univers de la sauvegarde du patrimoine.



# Chapelle Saint-Joseph: Nous irons jusqu'au bout !



Enfin, Saint-Joseph le retour !

Nous avons été déboutés une fois encore lors de l'audience de notre recours au fond en juillet dernier, mais comme le Tribunal a reconnu pour la première fois qu'un de nos arguments était recevable, alors nous avons décidé de faire appel, même si nous prenons le risque d'être condamnés à une sympathique amende, comme ce fut le cas lors de notre second recours en référé.

Notre avocat, Maître Théodore Catry, a donc introduit hier soir, la requête en appel du jugement rendu le 31 juillet dernier, par le tribunal administratif de Lille. Si ce dernier avait eu la sagacité de relever une confusion juridique dans la décision de la ministre ayant refusé la protection conservatoire de la chapelle Saint-Joseph, il a toutefois estimé la chose rattrapable par la valeur de l'édifice qu'il estime insuffisante pour justifier d'une mise en instance de classement. C'est sur cette problématique que le débat va désormais se centrer, notre objectif étant de dénoncer la façon dont l'intérêt patrimonial de la chapelle a été sous-estimé, ce qui a permis sa démolition.

Nous avons promis d'aller jusqu'au bout, nous irons jusqu'au bout.

**La lutte contre les Patrimonicides  
doit s'accélérer**



La lutte contre ce que nous appelons « les patrimonicides » doit s'intensifier, car il n'est pas acceptable de voir tomber tous les jours les témoins de notre histoire sans réagir. C'est la raison pour laquelle, en ce premier jour de septembre, nous lançons une pétition pour dire « Stop aux Patrimonicides ». Nous avons besoin que cette pétition soit très largement signée et diffusée. Donc, nous comptons sur vous.

Nous rappelons qu'il est inutile de payer au moment de signer, comme la plateforme vous invite à le faire, car ces contributions financières ne vont pas dans nos caisses mais dans celles de la plateforme de pétition. En revanche, tous les partages seront les bienvenus.

Dans quelques semaines, nous ferons une mise à jour du texte et proposerons un certain nombre de mesures concrètes qui pourraient permettre aux édifices menacés d'espérer un avenir. Ces mesures pourront avoir une valeur uniquement si cette pétition est un succès. Même si ces pétitions n'ont aucune valeur juridique, elles permettent de donner de la visibilité à un combat, d'où l'importance de vos signatures.

[Signez la pétition](#)

**Vive le Patrimoine**  
**Vive La France**

**Le Patrimoine ne peut pas lutter,  
ensemble, nous pouvons !**

**Nous comptons encore et toujours sur votre soutien,**

car nous devons mener de plus en plus d'actions en justice et que, sans vous, nous serons obligés de renoncer à ces actions.

Il y a vraiment urgence à ce que tout le monde se mobilise et ajoute sa voix à la nôtre.

**10 euros, ce n'est pas un gros sacrifice, mais pour nous cela peut tout changer.**

Pour adhérer, cliquez :

Adhérer sur Hello Asso

Télécharger le bulletin  
d'adhésion

Faire un don

## Vive le Patrimoine Vive la France

### Avec le soutien



URGENCES PATRIMOINE  
GESTE D'OR 2021  
GESTE D'OR 2022



URGENCES PATRIMOINE  
LAURÉAT DE  
LA NUIT DU BIEN COMMUN 2022



Accéder au site Urgences  
Patrimoine

Accéder au site de la Gazette du  
Patrimoine



